

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 9 février 2009

FRANCIS NIZET

Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires,

**Conseiller élu à
l'Assemblée des
Français de
l'Étranger**

*Membre de la
Commission des Affaires
Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre de la
Commission pour la
Participation électorale*

J'ai appris incidemment au dernier Conseil d'Etablissement du LFIP que le poste de médecin français au Cabinet Médical franco-allemand n'était toujours pas pourvu et ce malgré les efforts de chacun. Je me permets de vous faire part de mes inquiétudes à ce sujet. Vous n'ignorez pas que notre Centre Médico-Social fait partie des 16 CMS existants de part le monde et le seul implanté hors d'Afrique. L'Administration centrale ayant horreur du vide et supportant des contraintes budgétaires importantes, elle pourrait se résoudre à fermer le poste faute de postulant.

La présence de ce médecin à Pékin est pourtant indispensable. Il participe, en effet, en plus de ses consultations, à de nombreuses missions comme la veille sur des épidémies comme la grippe aviaire, il est aussi un membre éclairé de nombreuses instances comme le comité de sécurité, le comité consulaire pour l'action sociale, la commission santé du LFIP et bien d'autres encore. Il n'est donc pas seulement très utile à la communauté française vivant à Pékin mais indirectement à toute la communauté française implantée en Chine et même, du fait des accords de coopération consulaire, à un certain nombre d'autres communautés.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires, de solliciter votre bienveillance pour que soit réuni de façon exceptionnelle le comité consulaire pour l'action sociale, que vous présidez, pour réfléchir, en accord avec le Département, aux voies et moyens d'accélérer le recrutement de ce médecin et par exemple en diffusant l'annonce de façon systématique aux facultés de médecine, aux associations d'étudiants etc....

En vous remerciant pour la suite favorable que vous pourriez accorder à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur Pascal MAUBERT
Premier Conseiller en charge des Affaires Consulaires
Section consulaire de l'Ambassade de France en Chine
3 Sanlitun Dongsanjie, Chaoyang District, 100600, Beijing.